

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2025, dans l'académie de GRENOBLE.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2025, dans l'académie de GRENOBLE :

Madame DAVID Marie, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Centre national de la recherche scientifique, Grenoble.

Madame LE TIEC-PELLIN Sophie, ingénieure d'études hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Grenoble, Grenoble.

Madame COLMAGNE Véronique, ingénieure d'études hors classe, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur SADAoui Fares, assistant ingénieur, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur RAPACCHI Dimitri, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Pour le Président
et par délégation

—
Le Directrice générale des services adjointe
Directrice générale déléguée aux
Ressources humaines, Santé, QVT

Carole Kada

Fait à Grenoble, le 25 avril 2025